

## Rapport du Comité pour l'année 2024-2025

### Activités de l'Association et du Comité durant l'année écoulée

Le **Comité** d'UniNExt, composé, en plus du soussigné (et dans l'ordre alphabétique), de François Bohnet, Valentin Botteron, Sandy Grandjean, Christoph Müller, Marie-Laure Percassi et Colette Rossat-Favre, s'est réuni à **sept reprises** durant l'année écoulée depuis la dernière Assemblée générale, du 19 juin 2024 (six séances ordinaires, les 26 août, 21 octobre et 9 décembre 2024, ainsi que les 20 janvier, 5 mars et 28 avril 2025, et une séance extraordinaire, le 12 août 2024).

Il a pris les décisions et géré les activités suivantes.

### Évolution et gestion des membres de l'Association

Le Comité a tout d'abord, dans sa séance extraordinaire du 12 août 2024, entrepris un important travail de recherche des nombreuses adresses erronées des membres, que ce soit pour les adresses postales ou pour les adresses de courriel (près de 1200 adresses non valides), travail qu'il a poursuivi tout au long de l'année écoulée.

Il s'avère qu'UniNExt compte actuellement 2239 membres, selon nos listes, dont 258 seulement ont payé la cotisation 2024, 736 étant exemptés de cotisation (parce que membres depuis moins de cinq ans depuis l'obtention de leur bachelor ou moins de trois ans depuis leur master ou doctorat). Cela signifie que plus de la moitié des membres sont en quelque sorte « perdus », c'est-à-dire que nous n'avons pas d'adresse valable, ni postale, ni courriel (c'est le cas, vérifié, pour une centaine de membres), ou encore que ce sont des personnes qui, alors qu'elles étaient exemptées de cotisation jusqu'en 2019, n'ont depuis lors jamais payé de cotisation (c'est le cas de 756 membres). Comme nous l'avons indiqué l'an dernier, en comparaison, la Société académique neuchâteloise (SAN) et la Société neuchâteloise de sciences économiques (SNSE) comptent beaucoup moins de membres, respectivement 698 et 298 personnes inscrites.

Pour éviter un important et récurrent travail inutile de secrétariat, le Comité a décidé, dans sa séance du 5 mars 2025, de changer sa politique de recrutement, en ce sens qu'il enverra désormais à toutes les nouvelles et tous les nouveaux diplômés de la Faculté, dans les six mois dès l'obtention de leur titre (c'est-à-dire avant qu'elles et ils ne perdent leur adresse de courriel ...@unine.ch), un courriel leur demandant de confirmer leur volonté de demeurer membres de l'association, en indiquant une

nouvelle adresse courriel. A défaut (et à défaut de réponse dans un délai de trois mois), ces personnes seront considérées comme démissionnaires et désactivées dans nos listes.

### **Prix UniNExt**

Le Comité a, dans sa séance du 21 octobre 2024, décerné comme d'habitude le prix UniNExt. Le mémoire récompensé cette année est un travail en matière de droit administratif, plus précisément de droit de l'environnement, rédigé par Mme **Candice Malcotti**, sous la direction de la professeure Valérie Défago, travail intitulé « **La nature comme sujet de droit : esquisse d'une personnalisation des entités non humaines en Suisse** ».

La lauréate nous en fera tout à l'heure une brève présentation.

Le Prix UniNExt s'élève à CHF 1'000.-.

Le comité UniNExt a été convaincu par l'originalité et la rigueur juridique du travail de Mme Malcotti, ses recherches très complètes et son aisance rédactionnelle.

### **Journée des métiers du droit**

Comme à l'accoutumée également, le Comité a organisé, en collaboration avec la Faculté de droit et l'ANED, l'Association des étudiantes et des étudiants neuchâtelois en droit, la traditionnelle **Journée des métiers du droit**, ouverte aux étudiantes et étudiants de bachelor et de master, mais aussi aux lycéennes et lycéens, collégiennes et collégiens de toute la Suisse romande. Cette demi-journée, qui s'est tenue le **5 mars 2025** et qui offre la possibilité de se familiariser avec les différentes facettes des métiers du droit, a permis cette année à plus de 120 participantes et participants venus de toute la Suisse romande de découvrir la variété des débouchés offerts aux juristes, puis de partager un apéritif, organisé par l'ANED, avec les intervenantes et intervenants. Diplomatie et travail social international, magistrature pénale, services du Parlement, stage d'avocate et service juridique en entreprise étaient cette année au menu d'une manifestation qui connaît toujours un grand succès.

### **Bourse King's College**

Pour la deuxième année consécutive, depuis sa création comme nouveau projet de l'association en novembre 2023, une bourse *King's College* a été attribuée. Cette année, le Comité a, dans sa séance du 20 janvier 2025, et sur la base du règlement correspondant, décidé d'allouer trois bourses de 1000.- francs chacune à deux étudiantes et un étudiant de la Faculté de droit admis au double master entre celle-ci et le *King's College* de Londres.

## Soutien à divers autres projets et développements de nouveaux projets

Après deux ans d'interruption due au Covid, UniNExt avait repris en 2023 et en 2024 le soutien de deux autres projets de la Faculté de droit, projets l'association a continué de soutenir cette année, à savoir :

- Les **déjeuners académiques**, un cycle de conférences permettant aux enseignantes et enseignants de la Faculté de présenter à leurs pairs et aux étudiantes et étudiants le résultat de leurs recherches en cours (prise en charge des frais effectifs, jusqu'à 2000.- frs par an au maximum);
- Les **midis des doctorantes et doctorants**, une série de rencontres organisée par l'ANADD, permettant à ceux-ci de présenter l'avancement de leurs travaux (500.- frs par année).

L'Association a également soutenu, conformément à ses statuts, et comme en 2024 déjà, le projet « **Plume de justice** », un projet qui émane exclusivement d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de la Faculté et de l'Université, et qui consiste à inviter une ou un auteur d'une œuvre littéraire en lien avec la justice. Le Comité a accordé à ce projet, qui a connu en 2024-2025 ses troisième et quatrième éditions (la troisième en automne 2024, la quatrième en mars 2025), un soutien de deux fois 150 francs (août 2024 et mars 2025).

Enfin, pour ce qui est du développement de nouveaux projets, le Comité avait décidé de proposer en 2024 une nouvelle formule, d'**apéritif afterwork**, liée à la visite d'une **entreprise** locale ou régionale. Pour cette première, la manifestation a eu lieu le 4 septembre 2024, sous la forme d'une visite guidée de l'exposition de la Fondation *WhiteSpaceBlackbox*, à Neuchâtel, suivie d'un apéritif riche servi dans le foyer de la fondation. Fort du succès de cette première, qui a réuni une trentaine de membres d'UniNExt, le Comité vous propose un deuxième *afterwork*, qui aura lieu, celui-ci, le 25 septembre 2025, au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel. Un flyer d'invitation vous est distribué ce soir et sera envoyé aux membres, et nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à participer à cette nouvelle activité. Les inscriptions sont déjà ouvertes via le code QR ou via email.

## Perspectives

Comme vous le dira notre trésorière tout à l'heure, après une année 2023, l'année du 20<sup>ème</sup> anniversaire, qui avait entraîné des dépenses plus importantes que d'habitude, et ce essentiellement pour l'Assemblée générale, creusant ainsi un trou dans les finances de l'association, la situation financière s'est stabilisée au cours de l'année écoulée, sans toutefois que le trou en question ait été comblé.

Le Comité remercie M. Ludovic Fuhrmann, qui gère depuis quelques années notre site Internet, s'occupe des travaux de graphisme pour notre communication et tient à jour la base de données des membres d'UniNExt, que nous avons du reste commencé à reconfigurer et à adapter à la nouvelle législation sur la protection des données. Il remercie aussi vivement Mme Viviane Perratone, collaboratrice à la Faculté de droit, qui a assuré la gestion courante de l'association jusqu'à son départ à la retraite à la fin

de l'année 2024. Le Comité se félicite de l'arrivée au Secrétariat de la Faculté de Mme Maureen Loup, qui a repris avec efficacité les tâches de Mme Perratone pour UniNExt.

Pour sa part, le soussigné tient à remercier la Faculté de droit, ainsi que l'ANED, avec qui nous collaborons de manière toujours harmonieuse et efficace, et à remercier vivement aussi toutes et tous les membres du Comité, qui se sont engagés, cette année encore plus que les précédentes, pour que l'Association puisse mener à bien toutes ses activités.

Neuchâtel, 15 mai 2025

Pour le Comité :



Pascal Mahon,  
président